RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 14/02/2022

Mavenclad 10 mg comprimés (cladribine) - Risque d’atteintes hépatiques graves et nouvelles recommandations sur le contrôle de la fonction hépatique

Information destinée aux neurologues, médecins généralistes, spécialistes en hépatologie et gastroentérologie

Des cas d’atteintes hépatiques y compris des cas graves ont été rapportés chez des patients traités par Mavenclad.

Avant d’initier un traitement par MAVENCLAD, une recherche détaillée des antécédents du patient sur des troubles hépatiques sous-jacents et des épisodes d’atteintes hépatiques avec d’autres médicaments doit être effectuée.

Des tests de la fonction hépatique (incluant les transaminases, la phosphatase alcaline et la bilirubine totale) doivent être réalisés avant d’initier le traitement en année 1 et en année 2.

Pendant le traitement, des tests de la fonction hépatique doivent être réalisés et répétés si nécessaire. Si un patient présente des atteintes hépatiques, le traitement par Mavenclad doit être temporairement ou définitivement arrêté selon les cas.

Nous vous demandons de sensibiliser vos patients aux signes ou symptômes d’atteintes hépatique (exemple : ictère…) afin qu’ils puissent vous contacter immédiatement dès leur apparition.

Consultez le courrier à destination des professionnels de santé